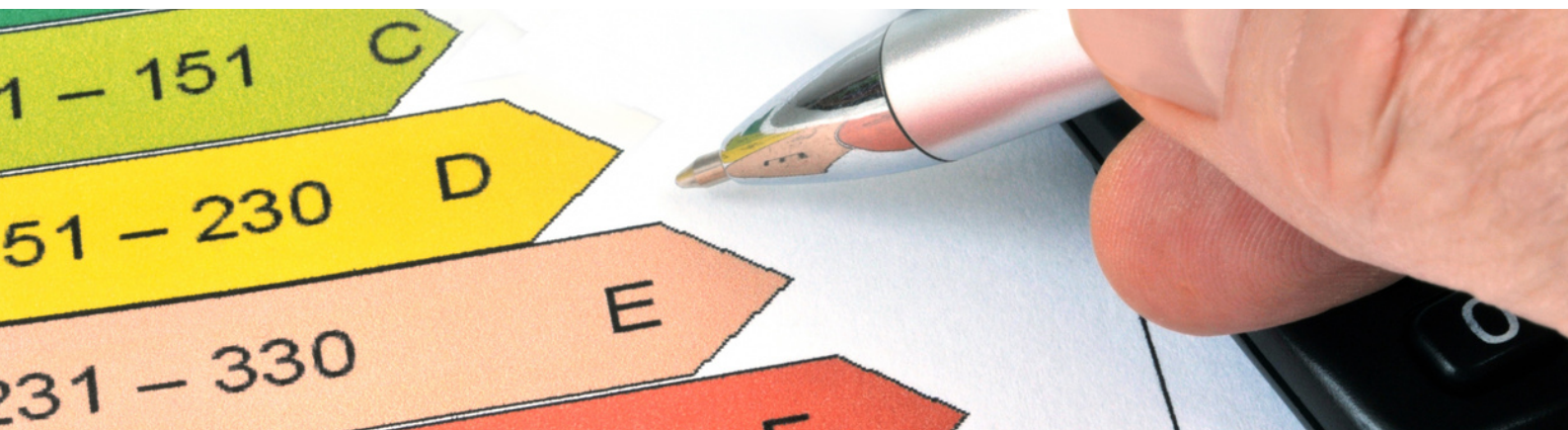




FF010 - DPE AVEC MENTION

Durée : 4 jours / 28 heures (21 heures théorie/pratique + 7 heures terrain)
Prix : 900 € / Non assujetti à la TVA

FORMATION REPÉRAGE DPE AVEC MENTION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- APPLIQUER la méthodologie DPE AVEC MENTION (DPE à usage d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation / dpe à l'immeuble ou bâtiments à usage principal autre que d'habitation).
- Appréhender au travers d'Etudes de cas et QCM les examens de certification.
- Monter en compétence sur le module DPE conformément aux exigences des arrêtés en vigueur.

LES PRÉREQUIS POUR LE PASSAGE DE LA CERTIFICATION

Les candidats à la certification avec mention, et pour la certification sans mention dans le domaine énergie (DPE) et Amiante

Vous avez plusieurs options :

- Connaissances : Une preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment.
- Diplôme : Avoir un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, Licence...) dans le domaine du bâtiment.
- Expérience : Justifier de 3 ans d'expérience en tant que technicien ou agent de maîtrise du bâtiment.
- Autre cas : Preuve de compétences équivalentes acquises dans l'UE ou un pays signataire de l'accord sur l'Espace économique européen.



CONTENU FORMATION

- L'analyse des configurations thermiquement défavorables pour les locaux au sein de l'immeuble.
- Le diagramme de l'air humide.
- Les différents systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairages dans les bâtiments à usage principal autre que d'habitation et les parties communes des immeubles.
- Les chaufferies : fonctionnement, sécurité, performances.
- Les auxiliaires des différents systèmes.
- Les notions de prévention des risques liés aux légionnelles.
- L'équilibrage des réseaux de distribution.
- Les principaux équipements collectifs de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et ceux utilisés pour contrôler le climat intérieur.
- Les notions de conditionnement d'air et de distributions hydraulique et aéraulique.
- Les centrales de traitement d'air.
- Les dispositions de sécurité et de santé applicables aux lieux de travail liées au sujet de la performance énergétique.

- 7 heures de terrain

Les temps de terrain sont réalisés dans des bâtiments ou parties de bâtiments réels ou aménagés, et permettent la manipulation des outils professionnels et la collecte de données en situation réelle, par l'intermédiaire notamment de prises de mesures.

Lieu : BORDEAUX

OUTILS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COULEUR
- COURS SUR VIDÉO PROJECTEUR
- ÉTUDES DE CAS ET QCM + MISE EN SITUATION PRATIQUE
- OUTILS : TÉLÉMÈTRE / LOGICIEL DPE / VITROMÈTRE / TEST FLAMME / BOUSSOLE
- MÉTHODOLOGIE DU MODE OPÉRATOIRE

- **PASSAGE CERTIFICATIONS DPE AVEC MENTION AVEC LCP Certifications** <https://www.lcp-certification.fr/>

Vous serez soumis à une épreuve théorique et pratique pour ce module.

La note de 12/20 sera demandée à l'apprenant.

Le certificateur se déplacera dans le centre de formation (si le nombre d'apprenants le permet).

Taux de réussite environ 96%.

Délai d'accès : MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

Accessibilité Handicapés : chaque situation de handicap sera étudiée au cas par cas. Merci de vous rapprocher de CFDI



CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier
Sarl au capital de 1000 €
Tel : 06.37.58.18.51
Email : Contact@cfdi-formation.fr
Site : www.cfdi-formation.fr